



Programme de formation en graphopédagogie

Association 5E

Public visé

Afin de suivre au mieux l'action de formation et d'obtenir la qualification à laquelle elle prépare, il est préférable d'avoir un niveau de licence universitaire et une expérience préalable dans l'encadrement d'enfants. Une majorité d'enseignants en reconversion se portent candidats à cette formation.

La formation est organisée pour un effectif de 8 à 13 stagiaires.

Durée, mode et lieu de la formation

La formation est composée de plusieurs modules :

- ✓ Deux sessions de formation théorique et technique avec mises en situations et devoirs pour une durée totale de 80 h en présentiel. Les cours ont lieu de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- ✓ Entre les deux sessions de cours, le stagiaire doit rendre une série de trois devoirs écrits.
- ✓ Le stagiaire doit également effectuer un stage d'observation chez l'une des formatrices de l'association 5E et rendre un rapport de stage.
- ✓ Une pratique accompagnée est mis en place permettant au stagiaire de s'entraîner à la rééducation de l'écriture, encadré par une formatrice.
- ✓ Lors de la deuxième semaine en présentiel, chaque stagiaire doit présenter un court exposé.
- ✓ Un examen oral a lieu en fin de formation.

Les cours ont lieu à La Clarté Dieu, 95, rue de Paris, 91400 Orsay.

Descriptif général des compétences visées

La formation s'articule autour de compétences professionnelles. Ces compétences techniques, organisationnelles et collaboratives sont les suivantes :

I- COMPÉTENCES TECHNIQUES

- A) Savoir observer une écriture : connaître le vocabulaire spécifique à la description d'une écriture, savoir utiliser les différentes échelles d'évaluation de l'écriture (échelle d'Ajuriaguerra, grille 5 E, BHK).
- B) Comprendre les gestes formateurs des lettres.
- C) Savoir corriger une mauvaise posture et une mauvaise tenue du crayon grâce à des exercices efficaces.
- D) Savoir proposer une progression d'exercices adaptés pour faire évoluer positivement une écriture manuscrite et connaître les outils à disposition du graphopédagogue.
- E) Etre capable d'identifier les signaux d'alertes de différents types de problèmes (neurologiques, visuels, attentionnels...) et d'orienter vers le professionnel compétent si nécessaire.
- F) Savoir identifier la persistance de réflexes primordiaux impliqués dans le geste d'écriture et être capable d'aider à l'intégration de ces réflexes ou d'orienter vers un professionnel compétent si nécessaire.
- G) Savoir mesurer une vitesse d'écriture et l'améliorer en travaillant les compétences en copie (empan visuel, mémoire de travail, attention à la langue, orthographe).
- H) Connaître les différents publics et leurs spécificités : enfants de moins de 6 ans, adultes, enfants précoces, personnes handicapées, dyspraxiques...
- I) Savoir identifier la latéralité d'une personne grâce entre autres au test d'Auzias. Connaître les spécificités des gauchers et savoir mener une relatéralisation si nécessaire.

II-COMPÉTENCES COLLABORATIVES

- A) Savoir créer une relation de confiance entre l'enfant, le parent et le graphopédagogue pour que la rééducation de l'écriture soit efficace.
- B) Bien connaître le système éducatif français et les attentes institutionnelles en fonction du niveau de classe des élèves. Faire le lien avec l'école et les enseignants.
- C) Bien connaître les professionnels paramédicaux avec qui le graphopédagogue est susceptible de collaborer : orthophonistes, psychomotriciens, orthoptistes, neuropsychologues...
- D) Travailler en réseau avec l'ensemble des graphopédagogues 5E pour enrichir ses pratiques professionnelles et les mettre à jour régulièrement (grâce entre autres à un forum d'échanges professionnels et à un colloque annuel)
- E) Mettre à jour ses connaissances régulièrement par la participation à des formations professionnelles et communiquer avec les autres participants à ces formations.

II-COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- A) Etre capable d'ouvrir un cabinet libéral de graphopédagogie. Pour ce, chaque stagiaire doit choisir le cadre légal qui convient à sa situation (statut, régime fiscal).
- B) Savoir répondre aux obligations légales liées à la profession (comptabilité, déclarations sociales et fiscales, assurance...)
- C) Savoir utiliser les réseaux sociaux et mettre en œuvre les moyens de communication pour faire connaître la profession de graphopédagogue.
- D) Respecter la déontologie de la profession (signature de la **Charte des rééducateurs indépendants**).
- E) faire connaître annuellement à l'association les indicateurs professionnels lui permettant d'effectuer le suivi de ses anciens stagiaires.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- ✓ Les cours théoriques sont dispensés en présentiel avec des supports numériques (diaporamas et vidéos) et traditionnels (tableau blanc).
- ✓ Un livret est remis à chaque stagiaire à chacune des deux sessions. Il comporte des écritures à étudier, des informations complémentaires aux cours théoriques, des repères bibliographiques.
- ✓ Un livret comportant le travail à effectuer entre les sessions est également remis. Il comprend l'intitulé des trois devoirs, un guide du stage pratique et du rapport de stage ainsi que de l'exposé à faire durant la deuxième session. Il détaille également les modalités d'évaluation prévues.
- ✓ Les stagiaires doivent apporter de quoi prendre des notes ainsi que du papier A4 blanc et des crayons. Le matériel pédagogique spécifique est fourni par les formatrices durant les sessions en présentiel : papier A3, outils scripteurs particuliers, matériel de motricité fine, matériel nécessaire au test d'Auzias.

Évaluation

Les compétences évaluées sont celles citées précédemment.

Le contrôle des connaissances porte sur :

- ✓ Les 3 devoirs écrits – 10 % de la note finale pour les 2 premiers, 20 % pour le dernier, soit 40 % au total
- ✓ Le rapport de stage – 15 %
- ✓ Le tutorat – 20 %
- ✓ Un exposé effectué durant la deuxième session en présentiel – 5 %
- ✓ Un examen final oral comprenant une étude de cas et des questions théoriques et pratiques – 20 %

Pour obtenir l'attestation de compétences, le stagiaire doit avoir obtenu une moyenne de 65 % à l'ensemble des items. Tout zéro est éliminatoire.

À l'issue de l'examen final, et après délibération du jury, il est remis aux stagiaires ayant satisfait aux exigences **un certificat de compétences en graphopédagogie** signé par les formatrices.

Déroulé de la formation

1. Première semaine de cours – automne 2019

lundi 21 octobre 2019

matin :

Tour de table, présentation du métier, historique de la formation.
La tenue de crayon, la posture.

après-midi :

Exercices pratiques de tenue du crayon.
Typologie des dysgraphies.
L'échelle d'Ajuriaguerra – la grille 5E, le vocabulaire permettant de décrire une écriture sous tous ses aspects.

mardi 22 octobre 2019

matin :

Correction du devoir du soir.
Analyse d'écritures – exercices pratiques.

après-midi :

Exercices pratiques de tenue du crayon.
Le geste formateur des lettres.
Analyse d'écritures – exercices pratiques.

mercredi 23 octobre 2019

matin :

Correction du devoir du soir.
Analyse d'écritures – exercices pratiques.

après-midi :

Exercices pratiques : l'écriture de rééducatrice.
Écriture et mouvement — encodage kinesthésique, guidage vocal.
Les outils du rééducateur – première partie.

jeudi 24 octobre 2019

matin :

Correction du devoir du soir.
Les étapes d'une rééducation-type.
Une rééducation de A à Z.

après-midi :

Exercices pratiques : e l i u t.
Observation et analyse d'une première séance.
Les outils du rééducateur – deuxième partie.

vendredi 25 octobre 2019

matin :

Correction du devoir du soir.
Ouvrir son cabinet – première partie.

après-midi :

Exercices pratiques : les lettres rondes.
Aménagements scolaires possibles à proposer pour les enfants en difficulté.
Des professionnels à connaître : orthophoniste, psychomotricien.
Point sur les stages pratiques – présentation des devoirs, du tutorat, du stage et de l'exposé.

2. Devoirs

Les trois devoirs écrits (à rendre pour début janvier 2020, mi-mars 2020 et début mai 2020), comportent :

- ✓ Études d'écritures
- ✓ Propositions de rééducation
- ✓ Analyses de fiches d'exercices
- ✓ Analyse de l'évolution d'une rééducation
- ✓ Présentation d'une rééducation effectuée par le stagiaire
- ✓ Présentation d'exercices de rééducation

Si les devoirs font apparaître un niveau insuffisant, un quatrième devoir sera demandé au stagiaire. La note de ce dernier devoir remplacera la plus mauvaise des notes obtenues aux devoirs précédents.

3. Stage d'observation

Le stage d'observation doit être effectué auprès de l'une des rééducatrices en exercice (selon la région).

Il est recommandé d'observer 6 à 10 séances au minimum, entre le 28 octobre 2019 et le 31 mars 2020 (les séances peuvent être regroupées sur une ou deux journées consécutives).

Le rapport de stage doit comporter l'analyse de quatre de ces séances selon les axes suivants :

- ✓ La relation triangulaire enfant / parent / rééducatrice
- ✓ La progression des exercices
- ✓ Les réussites et les difficultés de l'élève
- ✓ L'utilisation du matériel et de l'environnement par la rééducatrice

Le rapport de stage à rendre **dans les quinze jours suivant le stage**. En cas d'insuffisance de ce rapport, un second stage d'observation pourra être organisé et un second rapport de stage demandé. Seule la note de ce nouveau rapport de stage sera prise en compte dans l'évaluation globale.

4. Tutorat

Chaque stagiaire devra, afin de pouvoir s'entraîner à la graphopédagogie, donner des cours de rééducation de l'écriture entre les deux sessions.

Afin d'encadrer ces débuts dans le métier, une tutrice sera attribuée à chaque stagiaire. Le stagiaire devra contacter sa tutrice après chaque séance de rééducation afin d'échanger avec elle sur le déroulé de la séance et d'obtenir des conseils pour la poursuite de la rééducation.

Les moyens de communication sont laissés à l'appréciation du stagiaire et de la tutrice. Il est demandé au stagiaire de fournir, après chaque séance, les documents permettant à la tutrice de pouvoir suivre la rééducation (écriture de l'élève, photos / vidéos de la tenue du crayon et de la posture, fiches d'exercices données...)

Il est recommandé de commencer au moins deux rééducations de l'écriture, pour anticiper le cas où l'un des élèves interromprait sa rééducation pour une raison quelconque. Si le stagiaire entreprend un nombre important de rééducations, le suivi des séances pourra progressivement s'espacer en fonction des besoins identifiés.

5. Exposé

Le premier jour de la deuxième session, chaque stagiaire devra présenter un court exposé sur un point précis. Ce point peut être une question ou une remarque faite lors du stage d'observation ou lors des séances de rééducation menées par le stagiaire.

L'exposé ne doit durer que 10 minutes et permettre de mutualiser questionnements et remarques personnelles sur la rééducation. Un support visuel n'est pas indispensable, mais un vidéoprojecteur sera à la disposition des stagiaires qui souhaiteraient illustrer leur exposé.

6. Deuxième semaine de cours – juillet 2020

lundi 20 juillet 2020

matin :

Exposés des stagiaires.

Échanges autour des rééducations en cours et réponses aux questions.

après-midi :

Exercices pratiques : les tracés-glissés.

Le BHK.

mardi 21 juillet 2020

matin :

Exercices pratiques de tenue du crayon.

Le réflexe d'agrippement.

après-midi :

Les enfants de moins de 6 ans. Exercices de motricité fine. Quel matériel ?

Quelle progression ?

Quand arrêter une rééducation ?

mercredi 22 juillet 2020

matin :

La latéralisation, les spécificités des gauchers.

Le test d'Auzias.

Le réflexe tonique asymétrique du cou.

après-midi :

Exercices pratiques : les lettres rondes.

Les enfants dys et les enfants précoces. Les rééducations au long cours.

Les spécificités de la rééducation des adultes.

jeudi 23 juillet 2020

matin :

Les dystonies fonctionnelles de la main.

Le rôle de l'orthoptiste.

après-midi :

Exercices pratiques : les lettres en pont.

Les stratégies de copie.

Vendredi 24 juillet 2020

matin :

Ouvrir son cabinet – deuxième partie.

après-midi :

Rencontre avec des rééducatrices des promotions précédentes et échanges.

Comment se faire connaître ? L'association 5E. Le forum des rééducateurs indépendants.

7. Examen oral terminal

samedi 25 juillet 2020

matin : Examen oral de fin de formation.

25 minutes de préparation – 10 minutes de présentation – 15 minutes de questions.

- ✓ Étude de cas : à l'aide d'une vidéo de séance 1, d'un échantillon de l'écriture avant / après rééducation et de quelques renseignements utiles, dégagez les caractéristiques essentielles de l'écriture de l'enfant et proposez les grands axes de cette rééducation.
- ✓ Questions
- ✓ Exercices de rééducation à présenter aux examinatrices
- ✓ Écriture de quelques mots avec l'écriture de rééducatrice
- ✓ Présentation de l'avancée de son projet professionnel (cette partie n'est pas prise en compte dans le barème de notation, mais peut donner lieu à l'attribution de points bonus)